

STATUTS

DE LA

PROVINCE DU CANADA

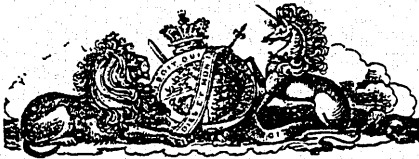
PASSÉS DANS LA

VINGT-HUITIÈME ANNÉE DU REGNE DE SA MAJESTÉ

LA REINE VICTORIA,

ET DANS LA TROISIÈME SESSION DU HUITIÈME PARLEMENT DU CANADA,

Commencée et tenue à Québec le Dix-neuvième jour de Janvier, en l'année
de Notre Seigneur mil huit cent soixante-et-cinq.



J. A. Bélanger, N. P. 3^e Rue.

SON EXCELLENCE
LE TRES-HONORABLE CHARLES STANLEY VICOMTE MONCK,
GOUVERNEUR GÉNÉRAL.

QUEBEC:
IMPRIMÉS PAR MALCOLM CAMERON,
IMPRIMEUR DES LOIS DE SA TRES-EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE.

Anno Domini, 1865.